

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 } " " 14 " six mois.
 } " " 7 50 " trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE, BULLIER
et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 6 Juin 1865.

BULLETIN.

Le Corps législatif continue la discussion du budget. M. O'quin, a répondu samedi à M. Thiers; celui-ci prendra de nouveau la parole aujourd'hui, pour répliquer au discours du rapporteur du budget.

Cette discussion conduira probablement la Chambre jusqu'au delà du 14 juin, terme de la prorogation décrétée il y a trois semaines. Il y aura lieu, par conséquent à un nouvel ajournement de la clôture parlementaire, soit à la fin de juin ou aux premiers jours de juillet.

Les nouvelles des Etats-Unis et du Mexique apportées par le paquebot transatlantique l'Europe, dit le Bulletin de Paris, ont causé une certaine sensation à la Bourse. D'une part elle apprend que le nouvel Empire Mexicain a été reconnu par le Brésil, et que les juristes n'ont pu tenir à Matamoros contre les troupes du général Mejia. En second lieu, elles font connaître que l'ex-président Davis, accusé de haute trahison, sera jugé à Washington. Il n'est plus question de complicité dans l'assassinat du président Lincoln.

D'après les correspondances d'Italie le parti d'action se montre très irrité de la mission Veghezzi, à laquelle il persiste à attribuer, non peut-être sans raison, une grande importance politique. Un meeting a eu lieu à Turin sous la présidence du sénateur Césari. On y a voté une adresse blâmant toute négociation avec Rome qui n'aurait pas pour base la suppression du pouvoir temporel. Des réunions analogues vont s'organiser sur divers points de la péninsule.

A Berlin, dans la discussion sur le projet de loi concernant la marine, M. de Bismarck a pris la parole pour réfuter l'accusation d'avoir négocié avec le Danemark en vue de la restitution du Sleswig septentrional. Il a dit que si la question des duchés

n'était pas encore vidée, la faute en était aux déclarations dilatoires du duc d'Augustenbourg. Si les duchés acceptent nos conditions, a-t-il ajouté, il nous sera parfaitement indifférent qu'il se donne telle ou telle constitution. Le projet de loi a été rejeté par la chambre à une grande majorité. Le ministre des finances a présenté le traité de commerce entre le Zollverein et l'Angleterre. Ce traité a été renvoyé aux commissions réunies du commerce et des finances.

Il est question du rappel d'une partie des troupes de renfort envoyées récemment en Afrique. La pacification du pays est désormais complète.

J. REBOUX.

VOYAGE DE L'EMPEREUR.

Batna, 3 juin, 9 h. 25 m. du matin.

L'Empereur part à l'instant pour Constantine. La santé de Sa Majesté est excellente.

Constantine, 4 juin.

L'Empereur fait séjour à Constantine pour statuer sur les différentes questions à l'étude dans la province.

Demain Sa Majesté s'embarque à Stora pour se rendre à Bone.

On lit dans le Constitutionnel :

« On avait annoncé à tort que l'Empereur abrégeait son voyage. Les excursions faites par Sa Majesté à Batna, à Biskra et à Lambessa retarderont, au contraire, de quelques jours sa rentrée en France. C'est ce que nous faisons pressentir nos correspondances d'Afrique, en nous montrant les populations si heureuses de la présence de Napoléon III, et si reconnaissantes de voir le souverain prolonger sa visite. »

Nous lisons dans la Patrie :

Voici sur les deux grandes questions qui préoccupent les Etats-Unis, ce que nous trouvons dans les feuilles américaines.

Nous aimons mieux laisser parler ces journaux que de parler nous-même.

Nous lisons dans le Messenger franco-américain :

« La question de la reconstruction des Etats du Sud est encore celle dont s'occupe le plus activement le cabinet. On dit que les opinions sont partagées et que d'un côté se trouve M. Stanton, soutenu par un et peut-être deux de ses collègues; de l'autre, le président et tous les autres membres du cabinet.

« C'est le suffrage des nègres dans le Sud qui paraît être la pierre d'achoppement des hommes d'Etat de Washington. On assure que le président redoute de prendre sur lui la responsabilité de cette extension de la franchise électorale, et qu'il voudrait au moins consulter le Congrès avant de se prononcer.

Le Courier des Etats-Unis publie les lignes suivantes :

« Le gouvernement commence à se trouver aux prises avec des difficultés sérieuses inhérentes à la brusque émancipation des esclaves. Le général Wright, commandant des forces unionistes cantonnées à Danville et aux environs, s'est vu forcé d'interdire formellement l'entrée de ses lignes aux masses de nègres qui abandonnaient les plantations et les fermes de l'intérieur pour venir se faire nourrir à rien faire dans les villes occupées par les fédéraux.

« Toutes les correspondances montrent que la Caroline du Nord, pas plus que la Virginie, n'est exempte des maux engendrés par la mise en vigueur immédiate d'une mesure dont les effets ne sont pas tempérés par une législation antérieure : « A Norfolk, le général Gordon a lancé une proclamation dans laquelle il prévient les nègres qu'il est temps qu'ils songent à travailler afin de pourvoir à leurs besoins et à ceux de leur famille, le gouvernement ne pouvant continuer plus longtemps à les tenir sous sa tutelle.

D'autres journaux nous fournissent les mêmes renseignements. Les uns insistent sur le désaccord qui règne au sein du gouvernement, les autres montrent les généraux en hostilité avec les autorités civiles et se refusant à leur obéir. On craint d'un côté des révoltes de nègres, de l'autre des révoltes de troupes!

Enfin le Courier des Etats-Unis, qui proteste contre la mise en accusation de M. Jefferson Davis, s'exprime ainsi :

« M. Davis est-il plus coupable que ceux

qui l'ont élu? Est-il aussi coupable que les gouverneurs d'Etats qui ont convoqué les conventions après l'élection de 1860 et pris l'initiative de la sécession? Est-il plus coupable que les généraux avec lesquels ont traité Grant et Sherman? Si l'on condamne M. Davis, la justice rigoureuse préconisée par M. Johnson veut logiquement la condamnation de tous les gouverneurs d'Etats, de tous les membres des Congrès du Sud, de la plupart des généraux, etc., etc. Assisterons-nous, en plein dix-neuvième siècle, à des exécutions en masse?

« A propos des généraux, on serait dans l'erreur si l'on pensait que, par les termes de leur capitulation, ils sont à l'abri des accusations et des procès de haute trahison. Que le gouvernement les déclare dument échangés, et il peut les faire arrêter et juger à son gré.

« Le bruit court que telle est l'intention du cabinet de Washington, et on en donne comme preuve que le général Johnston ayant sollicité la permission de s'expatrier et de se rendre au Canada, cette autorisation lui a été refusée. »

« Ce passage en dit assez sur la justice et la modération du gouvernement de Washington, cette justice et cette modération que vantait l'autre jour le Journal des Débats. — E.-B. GULLAUD.

On lit dans le Monitor :

« Les nouvelles de New-York, à la date du 25 mai, portent que le président Johnson a déclaré que tous les ports américains, excepté ceux du Texas, seraient ouverts au commerce étranger, après le 19 juillet. Les navires qui seraient saisis faisant un commerce contraire aux lois existantes seraient traités comme corsaires. La même dépêche privée ajoute que M. Jefferson Davis sera jugé par un tribunal civil pour crime de haute trahison.

Kirby Smith refuse toujours de se soumettre. Cent mille balles de coton et une forte somme en espèces ont été saisies à Augusta. La population du Texas se montrerait déterminée à continuer la guerre et armerait dans ce but les esclaves. M. Chase, dans un discours qu'il a prononcé à Charleston à propos de la nouvelle constitution à préparer pour la Caroline du Sud, a parlé en faveur du suffrage des noirs.

Les autorités de San-Francisco ont empêché le départ d'un navire qui mettait à la voile pour Arizona, ayant à bord des émigrants mexicains en armes.

« Le bâtiment confédéré le Stonewall est rendu sans conditions aux autorités de Cuba.

« Les interrogatoires dans le procès des conspirateurs sont terminés. Les plaidoiries ont commencé.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Bruxelles, 5 Juin.

« Le Journal de Bruxelles, annonce que le Cardinal Antonelli a rappelé à M. de Meyendorff, la promesse faite par le Gouvernement russe de rendre à leur siège épiscopal l'archevêque de Varsovie, Mgr. Felmski et l'archevêque de Vilna, Mgr. Krasinski, aussitôt que la tranquillité serait rétablie. Le Cardinal Antonelli a ajouté que le moment lui semblait venu de tenir cet engagement.

Brest, 5 juin.

« Par le paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique l'Europe, capitaine Duchêne, arrivé en 9 jours et demi de traversée, nous recevons de New-York, le résumé télégraphique suivant, en date du 26 mai, après-midi : « Or, 136 1/2, Coton en baisse. — Davis accusé de trahison, sera jugé à Washington. Le gouverneur Telcher, MM. James Seldon et le juge Campbell sont arrêtés et détenus à bord d'une canonnière. On dit que Lee sera également arrêté.

« Les avis de Matamoros annoncent que les juristes se retirent, poursuivis par le général Mejia. »

Trieste, 4 Juin.

« Les lettres de Constantinople, du 29 s'occupent de la communication que le patriarche a faite au prince Couza du décret du synode condamnant la mesure par laquelle le prince s'est arrogé le droit de nommer les évêques. La seule réponse du prince Couza a été de renvoyer le message sous bonne escorte jusqu'à la frontière.

« La Société générale est en négociations pour l'établissement d'une banque nationale, à Bucharest, au capital de 200 millions de piastres.

« La Porte continue à prendre des mesures vigoureuses contre le commerce des esclaves Circassiens.

Florence, 5 juin.

« Les dépêches annoncent que la Fête nationale du statut a été célébrée à Viterbe avec enthousiasme, dans toutes les villes

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 7 JUIN 1865

— N° 30 —

UN

MARIAGE EN PROVINCE

CHAPITRE XIX.

GEORGES DE VÉDELLE A ÉTIENNE D'ALAIS.

(Suite.)

« Quelle chose plate et insipide certains gens font d'un mariage! C'est à ne jamais épouser une femme qu'on aime-rait! Mais je n'aimais pas Rose et ne m'occupai même pas d'elle quand nous fûmes à Belbousquet. Aujourd'hui, je suis pris d'une sérieuse inquiétude; je crains d'avoir été trompé sur son compte : on m'a présenté Rose de telle façon, que je l'ai jugée ignorante, naïve, un peu niaise et très vaniteuse, m'épousant sans goût ni discernement, pour le plaisir de s'entendre appeler baronne par les divers tabellions de la société de son père, et de troubler les paisibles rues de La Ciotat par le bruit de sa voiture. Eh bien! elle n'est peut-être pas ainsi; cette pauvre enfant, je le crains, cédée à l'autorité en devenant ma femme, et a laissé derrière

elle quelque inclination invouée dont le souvenir la mine et l'afflige. Depuis notre mariage, elle a changé à vue d'œil; elle s'attriste; ma présence, que je lui impose pourtant le moins possible, la gêne et l'effroye. Je dois hâter une séparation dont j'ai compris la nécessité dès que nous avons été mariés. Si j'eusse rencontré dans Rose une amie, une sœur, une nature sympathisant avec la mienne par quelques côtés, si seulement je ne m'étais pas aperçu qu'elle me redoute et me fuit, je fus resté près d'elle sans bonheur, mais sans répugnance. Il n'en est pas ainsi, et je dois au plus tôt faire cesser un état de choses pénible pour tous deux.

Je me suis servi d'un prétexte pour me retirer à Marseille; la complaisance d'un de nos voisins de campagne, qui s'est chargé d'écrire à Rose, a coloré la prolongation de mon absence. La vérité est que j'y suis venu pour attendre votre arrivée en France et me consulter avec vous : attendre à Belbousquet me paraissait impossible.

« Maintenant, Etienne, vous savez tout, vous m'aidez à exécuter mon dernier projet. Je veux essayer d'aller chercher dans l'exil l'oubli de mes douleurs; je vous demande, mon ami, de me faire recevoir à votre bord. Vous allez, je le sais, entreprendre une campagne dans l'Amérique du Nord; je vous y accompagnerai; nous irons ensemble visiter ces grandes solitudes du Nouveau-Monde, et peut-être y rencontrerai-je le baume calmant dont mon âme a tant besoin.

« Mon départ sera un allègement pour cette pauvre petite Rose; et lui écrivant pour lui annoncer que je quitte la France

pour toujours, je lui ferai remettre un acte qui lui assure les deux tiers de ma fortune. Hélas! ce que j'ai aliéné de sa liberté est sans prix, je le sens trop tard et ne puis guère le réparer. Si la vanité la peut consoler, mon nom et mon argent lui suffiront; si elle regrette un amoureux moins sombre que moi, elle pourra sans remords jouir de l'indépendance que je lui rends.

« Je serai loin, elle m'oubliera bien vite; j'aurai passé dans sa vie comme un fantôme inoffensif : cela ne vaut-il pas bien mieux que de me faire haïr de près?

« Voilà mes projets, mon cher Etienne; ma sagesse et ma conscience n'ont rien pu m'inspirer de mieux. Je suis en face de l'irréparable, je le sens. Puissent du moins ces résolutions m'empêcher d'aggraver mes torts!

« J'attends votre réponse et votre appel.

» A vous de cœur,

» Georges de VÉDELLE. »

Rose, en finissant la lecture de cette lettre, sentit son cœur se gonfler sous une angoisse indicible.

« Combien Georges aimait Denise, et elle, pauvre Rose, avec quel dédain il la traitait! Il l'avait quittée sans lui dire un mot; il partait, lui laissant son nom, de l'argent, de la liberté, et se croyait quitte!

« Il ne voulait rien prendre de sa vie, étant résolu à lui tout refuser de la sienne. « Ah! se dit-elle, il est pour moi ce qu'a été pour lui Mlle de La Pinède : au fond, nous souffrons la même douleur! Mon Dieu, pourquoi cette idée me vient-elle? L'aimerais-je, à présent? Oh! non, ce serait pire que tout! »

Elle resta longtemps plongée dans d'amères réflexions; puis, apercevant la lettre d'Etienne d'Alais, restée sur ses genoux, elle fut sur le point de la jeter dans un tiroir sans la lire. Rien ne pouvait être ajouté à la longue et terrible lettre de Georges; Rose le pensait; elle lut pourtant.

M. ÉTIENNE D'ALAIS A MME ROSE DE VÉDELLE.

Sarcelles, juin 1835.

« Madame,

« Le jour même où vous me faisiez l'honneur de m'écrire, je recevais une longue lettre de votre mari; c'est celle que je me hâte de vous envoyer. Cette lettre est la plus concluante des explications, elle éclaircit tout, elle répond à tout; lisez-la, madame, et achevez de connaître cette âme si étrangement méconnue.

« Ces tristes confidences acheveront de vous faire comprendre Georges et vous prouveront qu'il n'a jamais joué ce rôle qui vous a tous trompés, comme vous le dites avec amertume dans la naïveté de vos seize ans. L'adolescent morose, silencieux, farouche de La Pinède, a réellement existé, et les circonstances exceptionnelles dans lesquelles s'est formée votre union ont contribué à vous entretenir dans cette grande, mais non irréparable erreur.

« Dieu s'est plu à démentir les prévisions des médecins Tant-pis, dont la demi-science a pris l'assoupissement intellectuel qui suit les grandes commotions pour un mal irrémédiable. La famille de Védelle après avoir accepté leur arrêt, n'a pas su plus tard discerner la vérité. Connaissant les parents de Georges, je m'explique leur aveuglement.

« Une chose pourrait paraître étrange :

c'est que vous, madame, douée de ce tact exquis des femmes, qu'on voit s'élever parfois jusqu'à la divination, vous n'avez rien deviné. Oui, cela me paraît bien incompréhensible, si je ne connaissais la puissance des préventions sur un jeune esprit.

« Dans la première période de la vie, on ne juge pas par soi-même; on accepte les jugements d'autrui comme autant de vérités positives, et, plus tard, rien n'est plus difficile à détruire, plus malaisé à déraciner, que cette chose impalpable, masquée, hypocrite et louche, appelée une prévention. Mensonge fardé de vérité, trahison à deux tranchants, la prévention nuit à celui qui l'accueille et à celui qui en est l'objet. Vous l'avez éprouvé, madame; vous voyiez dans Georges un être disgracié; vous ne l'observiez seulement pas. A quoi bon? il était jugé! Et ainsi beaucoup d'indices pouvant devenir des révélations évidentes sont restés muets pour votre jeunesse et votre inexpérience.

« Tout conspirait contre vous, pauvres enfants; il vous a manqué l'amour, ce flambeau divin qui seul pouvait détruire votre commune erreur, et vous êtes restés ignorants l'un de l'autre. Heureusement, aujourd'hui, une volonté positive de la Providence vous éclaire, et tout peut encore se réparer.

« Maintenant, avant de terminer cette lettre, permettez-moi, madame, de vous donner un conseil; permettez au meilleur ami de votre mari d'avoir un secret commun avec vous. Laissez Georges ignorer toujours l'étrange et triste méprise du passé. Si unis que puissent devenir vos deux cœurs, cachez avec soin à votre mari que vous avez pu ressentir pour lui une froide pitié et un blessant éloignement.